

**Intervention de M. Bernard Wesphael,
Député et chef de groupe Ecolo,**

Dans le cadre du débat sur
« La Problématique sur le circuit de Francorchamps »

Parlement wallon, le 23 décembre 2005

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Je suis déçu, déçu et inquiet. Depuis que le dossier du GP F1 de Francorchamps a pris la tournure que l'on sait, Ecolo a réclamé une commission d'enquête.

Une telle commission a les pouvoirs d'un juge d'instruction. Sous ce régime, nul ne peut refuser d'être auditionné et chacun témoigne sous serment. Une telle commission était pour nous l'unique moyen de faire du bon travail.

De plus, nous n'aurions pas eu à vivre le pénible cirque politico-médiatique sur la présence de M. Kubla au sein de la commission des Affaires générales. Aux yeux d'Ecolo, c'est le type même de faux-problème dès lors que la majorité avait décidé qu'il n'y aurait pas de commission d'enquête et qu'il appartiendrait à la Commission des Affaires générales de « faire le travail ». Quand la majorité a opté pour cette solution que lui susurrait le Ministre-Président, elle savait que M. Kubla en était membre. En conséquence, c'est bien le Gouvernement et la majorité qui ont décidé que M. Kubla serait à la fois juge et partie. Pour quelle raison la coalition PS-CDH s'en est-elle ensuite émue ? Incohérence ou hypocrisie ? Il ne m'appartient pas de répondre à cette interrogation.

On sait ce qu'il est advenu de la proposition d'Ecolo.

En huit jours, nous avons siégé plus de trente heures. On ne peut pas dire que ces heures de travail ont été tout à fait inutiles. Ce serait noircir inutilement un tableau déjà suffisamment sombre. Nous avons tout de même pu préciser l'un ou l'autre point et, fort heureusement, des éclaircissements ont pu être apportés ça et là. Cependant, nous sommes encore très loin du compte, très loin de ce que le citoyen wallon est en droit d'attendre de ses élus.

Avant d'aborder les leçons que le groupe Ecolo tire des travaux de la Commission, je voudrais revenir un instant sur un élément du dossier.

Le coup médiatique du 8 novembre 2005

Je demeure persuadé que la très médiatique sortie gouvernementale du 8 novembre 2005 ne résulte pas d'une prise de conscience tardive. Elle est le fruit d'une stratégie visant à dédouaner le CDH de ses prises de position antérieures sur la nécessité de réduire le rôle et la part financière du Gouvernement et des pouvoirs publics dans l'organisation du GP.

L'objectif de la manœuvre ? Je l'ai déjà dit : mettre nos concitoyens en condition d'entendre ensuite que les finances régionales contribueront pour un paquet récurrent de millions d'euros au maintien du GP à Francorchamps. Et ce, tout en faisant porter le gros du chapeau à M. Kubla. Je pense que nos travaux n'ont pas invalidé cette hypothèse que j'appelle « du coup de Jarnac » depuis le 16 novembre. Je suis d'autant plus convaincu de sa pertinence que le montant maintenant envisagé de la participation de la Région au GP 2006 pourrait s'avérer égal ou supérieur aux montants des deux déficits qui sont à l'origine du dossier (4,3 millions d'euros en 2004 ; quelque 6 millions en 2005).

En feignant la surprise, en dramatisant et en annonçant que la Région était probablement liée jusqu'en 2010 et qu'un dédit pourrait coûter plus de 100 millions d'euros, le Gouvernement a d'évidence affaibli sa position de négociation et gravement porté atteinte à l'image de la Wallonie.

Ce n'est pas tout. Les travaux de la Commission des Affaires générales, ou plutôt ses carences, ont révélé des lacunes structurelles qui vont bien au-delà du dossier Francorchamps...

Le fond

D'une manière générale, qu'avons-nous vu et entendu durant la semaine ? Des ministres en exercice se contredire, sans qu'il soit possible de les confronter ; des témoins dire une chose lors de leur audition et affirmer dès le lendemain par voie de presse qu'il n'avait jamais dit cela, sans que nous puissions pour autant demander d'explication complémentaire ; des contresens dans la bouche de certains. Dans la presse, nous avons lu les propos d'acteurs disant le contraire de ce que les ministres ont déclaré devant la Commission. Cela, sans qu'il nous soit possible de vérifier la réalité des faits. J'en passe et des meilleures...

Soyons clair. Je ne suis pas convaincu par le plaidoyer du Ministre-Président pour une amnistie générale autoproclamée et un consensuel « tous les acteurs ont agi de bonne foi ». Encore heureux qu'ils ont agi de bonne foi ! Le comble serait que certains aient agi avec des intentions malveillantes ! Hélas, il ne suffit pas d'être de bonne foi, il faut aussi être compétent et prévoyant ! Notons au passage qu'il en est tout de même qui ont apparemment quelques éclaircissements à fournir à la Justice.

S'il est vrai que « nous sommes tous un peu coupables », alors c'est le système lui-même qui est en cause et nous n'avons absolument pas le droit de le laisser en l'état. Nous devons y apporter les changements nécessaires pour éviter cette dilution générale de responsabilité qui fait qu'en définitive, plus personne ne pilote réellement un dossier. Quand on avance en ordre dispersé et qu'on a en face de soi un capitaine d'affaires de format international comme M. Ecclestone, cela mène nécessairement au désastre. Si nous laissons le système en l'état, je n'ose imaginer les conséquences futures pour les Wallons et la Wallonie. Gardons à l'esprit que, dans le contexte actuel de mondialisation, le gouvernement aura de plus en plus à traiter avec de grands formats internationaux, qui n'ont rien d'enfants de chœur et avec qui on ne peut se borner à négocier la bouche en cœur, « en confiance » et « de bonne foi »...

Quand je parle de système, je ne me limite évidemment pas à la multiplication des structures autour de Francorchamps, je parle du mode de fonctionnement

gouvernemental puisqu'il paraît que les responsabilités s'étalent sur deux gouvernements successifs. C'est donc bien de mal-gouvernance qu'il s'agit. Ce genre de réforme en profondeur ne se « pond » pas en septante-deux heures, entre le dépôt express d'un rapport (qui est un compte-rendu intégral plus qu'une analyse) et un unique débat public en séance plénière, à la veille de Noël.

Si l'on en croit la presse, nous ne sortons pas grandi de notre semaine de travail. La lecture des médias a de quoi interpeller les démocrates que nous sommes. Au mieux, notre Commission des Affaires générales est, je cite Le Soir de mercredi dernier, « passée à côté de son sujet ». A lire le reste de la presse, on en arrive presque à penser que le quotidien bruxellois a fait preuve à notre égard d'une coupable mansuétude.

La forme

Selon la presse, nous avons donné l'image (je cite) d'un « Grand Prix des juristes », d'une commission « bla-bla », d'un « bac à sable » dans lequel « beaucoup d'énergie [a été] concentrée sur des sujets sans grand intérêt », où « peu de questions pertinentes [ont été] posées aux bons intervenants ». Dans nos travaux, les médias ont vu « beaucoup de temps perdu dans des échanges de propos stériles » et un « jeu de procéduriers et de politiciens », où les « ministres successifs [se sont] surtout [montrés] soucieux de masquer les responsabilités ».

Chers collègues, je rappelle que ces mots ne sont pas de moi. Je n'en partage pas nécessairement la dureté, mais ce sont ceux utilisés dans la presse et il me faut bien en conclure que c'est une image peu valorisante que l'opinion publique a reçue de nos travaux. Soyons réalistes : il faut beaucoup chercher pour trouver dans les médias un commentaire positif. Et je ne vous parle pas des commentaires mi-résignés mi-furieux qu'il m'a été donné d'entendre dans la rue ou dans les réunions familiales sur le microcosme politique.

D'évidence, l'image que nous avons donnée de notre institution parlementaire est désastreuse et nous n'avons aucune raison de nous réjouir d'un tel résultat.

L'humour et le sens de la répartie sont d'indéniables qualités, mais ils ne peuvent se confondre avec l'injure et le chambard.

Des noms d'oiseaux ont été échangés et certains d'entre nous ont tenu des propos indignes de leur fonction. Assurément, il peut arriver à chacun de perdre son calme, mais ces insultes n'honorent pas l'institution et ne grandissent pas ceux qui les profèrent. Selon une presse pourtant de qualité, il y aurait même parmi nous des « aboyeurs patentés » (sic).

Si l'invective et le recours abusif aux décibels pouvaient tenir lieu d'argument, il y aurait effectivement beaucoup de débateurs redoutables. Hélas, l'une et l'autre ne sont le plus souvent que l'expression de la méconnaissance des règles de la courtoisie et du savoir-vivre ensemble, quand ils ne sont pas l'expression spontanée d'un vide (momentané) de la pensée.

Les relations entre institutions

Nous avons aussi vu le Gouvernement nourrir une inacceptable méfiance à l'égard des parlementaires et donc de l'institution que nous représentons.

Qu'on en juge ! Tandis que le Gouvernement rechignait à nous communiquer des éléments du dossier, de crainte – soi-disant – qu'une éventuelle indiscretion ne le déforce dans ses négociations ou ne l'affaiblisse dans un éventuel procès, certaines de ces pièces étaient largement diffusées et commentées dans la presse, extraits significatifs à l'appui. Au point que je peux dire que les parlementaires ont parfois plus appris en lisant les journaux et en écoutant la radiotélévision qu'en consultant les pièces déposées au Greffe du Parlement.

L'avantage de cette situation – pour autant qu'on puisse en trouver un – est qu'on ne peut chercher dans les rangs des parlementaires les auteurs de fuite.

Le caractère inacceptable de l'attitude du Gouvernement vient non seulement de ce qu'il a instruit un procès d'intention à l'encontre des parlementaires, soupçonnés des plus noires intentions ; il vient plus encore de ce que le Gouvernement a implicitement considéré que les élus démocratiquement choisis par le peuple pour le représenter n'étaient pas dignes de confiance. Le pire demeure cependant que l'institution parlementaire a accepté, sans rechigner, qu'on la traite ainsi...

Il faut dire que les choses ont mal commencé. Chacun sait qu'en droit, le Parlement est supposé contrôler l'action du Gouvernement et que celui-ci est tenu de lui rendre compte.

En fait, qu'avons-nous vu ? C'est le Gouvernement, par la voix de son Ministre-Président, qui a formulé les conditions dans lesquelles le Parlement a ensuite formellement décidé d'instruire le dossier. Tout doit être terminé pour Noël. Tel était et est encore le leitmotiv. L'institution parlementaire est ainsi allée jusqu'à accepter que lui soit dicté le calendrier de ses travaux. A tel point qu'alors même que les auditions n'étaient pas encore achevées (il nous restait encore à entendre le Ministre-Président), nous recevions déjà le rapport de la Commission sur « la problématique du circuit automobile de Francorchamps ».

J'admire la célérité de MM. Collignon et Miller. De même, je n'ai guère de doute sur la qualité de leur travail qui comporte près de 200 pages de texte serré. Néanmoins, « trop is te veel » comme disait le père d'un de nos ministres...

En effet, l'institution parlementaire wallonne doit être dotée d'une nuque particulièrement souple pour accepter qu'un tel texte, distribué le matin soit examiné l'après-midi même en Commission et approuvé séance tenante alors qu'entre-temps, les parlementaires de la Commission ont passé leur matinée à entendre l'un des protagonistes les plus importants du dossier et que certains d'entre eux ont en outre consacré leur temps de midi à une séance de la conférence des présidents qui a fixé la suite des travaux.

Décidément bonne fille, l'institution parlementaire wallonne s'est donc en tous points laissée dicter sa conduite par l'organe exécutif qu'elle est censée contrôler. Singulier renversement des rôles qui en dit long sur l'état réel de nos institutions et la nécessité pour notre Parlement de s'affirmer enfin comme un pouvoir à part entière...

Comme disait de Gaulle, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Autant dire qu'en l'occurrence, ni les Wallons ni leur gouvernement ne peuvent guère compter sur leur Parlement. C'est du moins la conclusion à laquelle on arrive dans l'hypothèse, si l'on en juge par la manière dont nous nous sommes laissés dicter notre conduite.

Comme si l'abaissement de notre institution parlementaire n'était pas déjà suffisant, la Commission a en outre contribué à l'aggraver en refusant d'entendre certains acteurs, tandis que d'autres prenaient prétexte qu'il n'y avait pas de commission d'enquête pour refuser d'être entendus. Parmi ces personnes que la Commission n'a pas pu ou voulu entendre, il s'en est trouvé qui se sont longuement répandus dans la presse alors même que la Commission siégeait. Quel pied de nez !

Ces personnes directement impliquées dans le dossier ont ainsi volens nolens montré les limites des pouvoirs de la Commission et donc, par extension, de l'institution parlementaire.

En guise de conclusion...

Il est temps de conclure. Pour Ecolo, la Commission sur la « Problématique du circuit automobile de Francorchamps » est une monumentale occasion ratée pour au moins deux raisons. En effet, l'institution s'est avérée incapable de saisir cette opportunité pour :

- 1) redorer son blason aux yeux d'une opinion publique qui a de plus en plus le sentiment qu'effectivement, ils sont « tous les mêmes » et qu'« il n'y en a décidément pas un pour racheter les autres ».
- 2) saisir à bras-le-corps la problématique et les mécanismes reproducteurs de la mal-gouvernance qui ronge la Wallonie.

Pour Ecolo, il ne faut pas que le socle de la démocratie représentative qu'est l'Institution parlementaire soit la victime du dossier Francorchamps,

C'est la raison pour laquelle le groupe Ecolo rappelle qu'il a déposé la semaine dernière sur le bureau de la Présidence un projet de résolution instituant une commission d'enquête. Nous souhaitons que l'Assemblée se prononce sur lui.

La semaine dernière, nous avons déposé cette proposition, car nous estimions que c'était la seule voie possible pour qui souhaitait contribuer efficacement à l'établissement de la vérité dans le dossier de Francorchamps. Aujourd'hui, s'ajoutent deux autres raisons, plus importantes encore : seule la constitution et le travail d'une commission d'enquête rendront à notre Parlement et au Gouvernement un peu de la crédibilité qu'ils ont perdue ces derniers jours ; en même temps, elle nous permettra de mettre à plat quelques-uns des mécanismes de la mal-gouvernance récurrente qui frappe la Wallonie et entrave largement son redécollage économique.